

Décembre 2004 • Lettre d'info n°1

Edito

La fin de l'année 2004 a marqué une accélération du projet de canal Seine-Nord Europe.

Le processus d'études et le dispositif de concertation mis en place ont été présentés le 15 octobre à Amiens à plus de 300 acteurs concernés par le projet.

Dans le même temps, l'ensemble des présidents d'intercommunalités, maires et responsables économiques et associatifs du fuseau ont été rencontrés par les responsables territoriaux de la mission.

Les groupes de travail sur les volets économiques ont été installés, ils seront suivis par les groupes hydrauliques au début de l'année 2005.

Enfin, le 16 novembre 2004, lors de la signature du contrat d'objectifs entre l'Etat et VNF, le Ministre Gilles de Robien a rappelé les objectifs du projet et a annoncé la passation des marchés d'études.

2005 sera l'année des résultats des études, dans la transparence et la concertation, comme VNF s'y est engagé.

sommaire

- 1 Lancement des études d'avant-projet
- 2 Information sur le déroulement des études
- 3 Table ronde sur les enjeux économiques
- 4 Table ronde sur les enjeux hydrauliques et environnementaux
- 5 Contrat d'objectifs Etat-VNF

Conclusion

Pierre Mirabaud, préfet coordonnateur :
La concertation vous est garantie mais n'attendons pas tout du maître d'ouvrage. C'est à nous de faire en sorte, avec VNF que cette opération irrigue nos territoires en terme de développement économique. Il faut que nous prenions notre destin en main pour que ce projet soit une grande réussite. Nos convictions personnelles et la nécessité d'être efficaces font que cette concertation se déroulera tout au long du projet.



Hubert de Bruyn, président de « Le rôle des genêts » :
Il faut trouver les meilleurs compromis entre les perturbations du milieu naturel générées par l'aménagement et les gros avantages en matière de développement durable apportés par le canal.

Bernard Verhille, vice-président de la fédération des associations de sinistrés de la Somme :

Nous souhaitons qu'un dialogue fructueux se noue entre VNF et les associations de sinistrés. Nous nous posons cependant des questions sur l'impact de la masse du canal sur l'écoulement des eaux souterraines devant traverser la zone du futur canal.

Emile Vivier, président honoraire de Nord Nature et membre du CESR Nord-Pas de Calais :

Je voudrais souligner l'intérêt des berges végétalisées, et mieux, lagunées. Elles constituent un progrès tant en matière de sécurité des abords que d'autoépuration des eaux du canal.

Gustave Herbo, représentant du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement :
J'attire votre attention sur le problème d'assèchement des zones humides et des étangs dans le secteur de la Sensée : la Sensée aval, entre Arleux et Bouchain a déjà quasiment disparu.

Monsieur Leclère, maire de Beaurains-les-Noyon :
Que deviendra la portion du canal du Nord inutilisée au niveau de la D934 ?

Monsieur Lejealle, directeur du secteur Vallée de l'Oise à l'Agence de l'eau :
Je voudrais rappeler qu'il y aura un chantier énorme et long et qu'il faudra aussi étudier son impact.

Gérard Palteau, maire honoraire de Pont-Saint-Maxence :
Je me réjouis de la réunion d'aujourd'hui qui réunit enfin les enjeux hydrauliques, environnementaux et économiques.

Contrat d'objectifs : Seine-Nord Europe au cœur du réseau magistral

Lors de la signature du contrat d'objectifs entre l'Etat et VNF, le 16 novembre dernier, le ministre Gilles de Robien a précisé les priorités :

« Le réseau magistral, c'est celui du développement du trafic de marchandises et de passagers. Au delà des engagements des Contrats de Plan État Région qu'il conviendra de tenir, VNF devra développer sur ce réseau des niveaux de service compatibles avec les besoins des opérateurs du transport fluvial et les travaux à programmer pour l'améliorer. Le réseau magistral c'est aussi celui du nouveau Canal Seine-Nord Europe dont le gouvernement a demandé à VNF la déclaration d'utilité publique avant la fin 2007. »



VNF - Mission Seine-Nord Europe

1017, rue du Halage
Boîte postale 543
62411 BETHUNE CEDEX
Tél : 03 21 68 83 60
Fax : 03 21 68 83 73
Mél : msne@vnf.fr
Site internet :
www.seine-nord-europe.com

Représentation de Compiègne
2, boulevard Gambetta
Boîte postale 90051
60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 60 74
mél : pierre-yves.biet@vnf.fr

Représentation de Péronne
19, route de Paris
Boîte postale 53
80201 PERONNE CEDEX
Tél : 03 22 84 74 40
mél : vincent.foucrier@vnf.fr



Contact presse :

François Desmazière • Tél : 03 21 68 83 76 • mél : francois.desmaziere@vnf.fr

Crédit photo : Bernard Suard - METATM

Lancement des études d'avant-projet

Le projet de canal Seine-Nord Europe vient d'entrer dans une phase déterminante avec le lancement des études d'avant-projet.

Le 15 octobre à Amiens plus de 300 personnes, élus, responsables institutionnels, économiques et associatifs, ont répondu à l'invitation du Préfet de la région Picardie, Préfet coordonnateur, **Pierre Mirabaud**, pour une réunion d'information sur cette nouvelle étape.

M. Mirabaud a retracé l'historique du projet depuis son coup d'envoi en 1975 jusqu'à la décision ministérielle du 22 avril 2004 de confier la maîtrise d'ouvrage de ces études à VNF et de mettre en place un comité de pilotage, présidé par **Pierre-Yves Donjon de Saint-Martin** du conseil général des ponts et chaussées.

Il a souligné l'esprit de transparence dans lequel il entendait coordonner la concertation, comme l'a recommandé la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans sa décision du 7 juillet.

La réunion d'Amiens a été l'occasion pour le Président de VNF **François Bordry** de réaffirmer la vocation européenne du projet, inscrit dans la liaison Seine - Escaut, retenue dans les projets prioritaires approuvés par les institutions européennes, comme l'a rappelé **Gudrun Schülze**, en charge des réseaux transeuropéens à la Commission Européenne.

En effet, l'enjeu de ce grand projet, exprimé par **Nicolas Bour**, chef de la mission Seine-Nord Europe, est de relier à grand gabarit le bassin de la Seine avec ceux du nord de l'Europe, d'élargir l'hinterland des ports maritimes français et de contribuer au report modal en désaturant les axes routiers.

La phase d'études qui vient de s'ouvrir va durer jusqu'à la déclaration d'utilité publique dans le courant de l'année 2007.

Elle doit répondre à des questions techniques – caractéristiques de l'ouvrage, choix de la bande de 500 mètres dans laquelle s'inscrira le tracé, impacts hydrauliques – et économiques – rentabilité de l'ouvrage, développement économique des territoires, impacts agricoles, intermodalité.

Les acteurs des territoires concernés ont pu exprimer leurs attentes légitimes dans tous les domaines lors des tables rondes organisées sur les thèmes du développement économique, des impacts agricoles, de la gestion de l'eau et de l'environnement.

Ces échanges sont les premiers actes d'une concertation qui se déroulera dans la plus grande exigence d'écoute et de transparence tout au long du projet comme l'ont garanti le Préfet et les équipes de VNF en conclusion.



Ils ont dit...

lors de la réunion du 15 octobre à Amiens

Information sur le déroulement des études



Pierre Mirabaud, préfet de Picardie, préfet coordonnateur :

La phase d'étude qui s'ouvre aujourd'hui a pour objet de préciser la bande dans laquelle s'inscrira le tracé de référence de l'ouvrage au sein du fuseau retenu par le ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer. Vous êtes tous concernés par l'élaboration de ce projet.

Pierre-Yves Donjon de Saint-Martin, président du comité de pilotage :

A quoi sert le comité de pilotage ? Il examine le programme des études proposées par le maître d'ouvrage, il veille au bon déroulement des études, au respect des délais et au suivi des dépenses dans le cadre des budgets définis.

Comment va-t-il travailler ? Après son installation en juillet, il se réunira deux ou trois fois par an, au moment des étapes-clés du processus d'études.

François Bordry, président de VNF :

Nous abordons cette nouvelle phase d'études avec la même détermination. L'équipe de projet que nous avons mis en place a pour mission de réaliser ces études avec la même volonté d'exhaustivité et de transparence.



Gudrun Schülze, responsable du programme RTE-T à la commission européenne :

La France, la Belgique et les Pays-Bas ont montré leur détermination à mettre en œuvre la liaison Seine-Escaut et ont réussi à l'inclure dans la décision du parlement européen et du conseil des ministres sur le réseau trans-européen de transports. Cela ouvre des possibilités de soutien, notamment dans la période à partir de 2007, à condition que l'augmentation sensible des fonds communautaires soit approuvée par les institutions européennes. Nous devrions déjà répondre positivement à la demande de financement des études qui sont lancées.

Nicolas Bour, chef de la mission Seine-Nord Europe :

La mission qui nous est confiée concerne le maillon central entre Compiègne et Arleux. Le projet a trois objectifs : relier le bassin de la Seine avec le nord de l'Europe, élargir l'hinterland des ports maritimes français, contribuer au report modal en soulageant notamment le mode routier. Il présente des enjeux économiques, agricoles, hydrauliques et environnementaux pour les territoires qui vont l'accueillir.

Les études que nous lançons portent sur le tracé, les ouvrages, le système de transport, les impacts environnementaux, les évaluations économiques financières et sociales.

Table ronde sur les enjeux économiques



Jean-François Dalaise, président du CA du Port autonome de Paris, président du comité des armateurs fluviaux :

Nous attendons de Seine-Nord Europe des gains de productivité et de compétitivité grâce à la standardisation et à la modernisation de la flotte et à l'ouverture vers les régions desservies par les 5000 km de voies à grand gabarit.

Ce canal n'est pas qu'une offre de transport, il doit être une offre de services. Il faut donc y intégrer tout l'aménagement portuaire.

Daniel Beurdeley, vice-président du Conseil Régional de Picardie, chargé des transports :

Le canal ne doit pas être une grande autoroute où l'on regarde passer les péniches. Il faut développer les zones d'activité avec l'agroalimentaire à Péronne, l'industrie et la logistique dans le Noyonnais et à Compiègne.

Jean-François Didier, président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux de construction (UNICEM) et directeur général des carrières du Boulonnais :

Seine-Nord Europe doit intégrer tous les investissements qui permettront à nos deux bassins d'en profiter et faire en sorte que nos échanges avec l'Île de France, qui vont encore augmenter, ne mettent pas 100 ou 200 000 camions supplémentaires sur la route, ce qui serait socialement insupportable. Péronne pourrait être un site intéressant pour développer la complémentarité entre le fer et le fluvial.

Yves Motte, président de la CCI de Péronne :

La plateforme multimodale n'est pas l'unique solution du développement économique. Il faut étudier les centres européens de distribution qui se développent en Belgique et aux Pays-Bas et développer la conteneurisation.

Jean-Bernard Bayard, président de la FDSEA du Pas-de-Calais :

L'agriculture est une activité économique à part entière et a toujours accompagné le développement économique des territoires, comme récemment à Dourges.

Mais nous nous posons quand même des questions sur le problème des remblais et sur la question de l'hydraulique. Il faut essayer d'anticiper le plus possible pour faciliter la reconstitution du potentiel économique des exploitations.

André Salomé, maire de Rouy-le-Petit et président de la Communauté de Communes du Pays Neslois :

En 1997, le comité d'expansion de la Somme a élaboré un schéma d'aménagement du territoire à 20 ans, qui prévoit la création d'une zone d'activité et d'un port. La zone est en cours de réalisation et le port est toujours un sujet d'actualité car le canal va constituer le levier de notre développement.



Jean-Guy Letoffe, maire de Ribécourt-Dreslincourt et vice-président de la communauté de communes des Deux Vallées :

Nous souhaitons que le tracé du futur canal emprunte le tracé actuel de l'Oise car nous avons quatre sites classés Seveso. Cela génère un trafic routier important à travers la ville et la voie d'eau permettrait une meilleure sécurisation pour le transport de matières dangereuses.

Marcel Deneux, sénateur de la Somme :

La gestion de l'eau est un facteur limitant des implantations agroalimentaires. Je voudrais qu'on se concerte avec l'agence Artois Picardie pour gérer ce problème qui conditionne l'économie de la zone traversée.



Michel Woimant, président de la communauté de communes de la région de Compiègne :

Je voudrais être sûr que les problèmes administratifs et juridiques posés par le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) seront résolus au même rythme que les problèmes techniques.

Jacques de Villeneuve, groupe céréalier Noriap :

Il faut fédérer les énergies des structures responsables du développement pour que ce grand projet soit moteur pour la Picardie centrale.

Jean-Pierre Brulin, président de la SAFER Picardie :

Je souhaiterais que la politique d'action entre VNF et les acteurs du monde agricole soit rapidement définie car il faut pouvoir anticiper et travailler rapidement à libérer le foncier.

Michel Bouvignies, maire-adjoint de Thourotte :

Faire un canal à 4.500 tonnes c'est bien mais si Oise-aval ne suit pas, il y a un problème.

Jos Aelvoet, délégué du gouvernement flamand, ambassade de Belgique à Paris :

Je voudrais souligner l'importance de ce projet pour notre pays.

Michel Dourlent, président de la chambre nationale de la batellerie artisanale :

Nous nous associons au projet Seine-Nord Europe et nous souhaitons une aide de l'Etat pour pouvoir passer à des gabarits plus importants, sans abandonner le Freycinet car on doit pouvoir satisfaire nos clients sur ces réseaux.

Table ronde sur les enjeux hydrauliques et environnementaux

Alain Gest, député de la Somme :

Je salue la volonté des pouvoirs publics et de VNF d'appliquer la transparence la plus totale dès le début des études car nous avons connu lors des crues en 2001 le mal que fait la rumeur. Il ne faut pas considérer d'entrée que les informations sont complexes et donc forcément incompréhensibles et VNF doit garder cette volonté d'explication permanente.



Patrick Masclat, Conseiller Régional du Nord-Pas de Calais, maire d'Arleux :

Notre territoire est actuellement soumis à une forte pression pour le prélèvement d'eau potable et nous sommes inquiets sur la ressource en eau.



Gérard Seimbille, président de l'Entente interdépartementale Oise-Aisne :

Le projet de modernisation des barrages aval est inscrit dans la charte de l'Entente Oise-Aisne. La complémentarité des aménagements programmés justifie que VNF et l'Entente Oise-Aisne coordonnent l'élaboration de leurs projets ainsi que l'exploitation de leurs ouvrages respectifs. Nous sommes désireux d'être associés tout au long de la procédure.

Thierry Sibieude, président du syndicat des berges de l'Oise :

Ce qui se passe à l'amont d'un fleuve a des conséquences sur l'aval et nous souhaitons travailler de manière constructive pour que cet équipement soit un bénéfice économique pour toute l'Île de France.

Gismond Lefebvre, président de « Vivre au bord de l'Oise » :

Les associations de sinistrés, que je représente, veulent être associées dès le début des études car l'information, l'efficacité et l'adhésion en seront renforcées. Nous demandons que toutes les solutions de lutte contre les inondations soient intégrées dans le projet.